

Harcèlement Sexuel ; un obstacle majeur à la réussite scolaire de nos filles

Une étude du

Groupe d'Action du Sud Est contre le Harcèlement Sexuel (GASECHS)

Sous la coordination

Initiative pour un Développement Équitable en Haïti (IDEH)

Mars 2015

GASECHS
Groupe d'Action du Sud Est
Contre le Harcèlement Sexuel

IDEH
Initiative pour un Développement
Équitable en Haïti

Cette étude fut réalisée au cours de l'année 2015 par le Groupe d'Action du Sud Est contre le Harcèlement Sexuel en partenariat avec l'association IDEH (Initiative pour un Développement Équitable en Haïti) dans le cadre du projet WE-DECIDE. Ce projet, dont l'objectif est d'appuyer la participation des femmes à la gouvernance du pays, est soutenu par le Bureau des Questions Relatives aux Femmes dans le Monde du Département d'État en application du Plan National "Femmes, Paix, et Sécurité". Et supervisé par la Heartland Alliance International (HAI)

Le Groupe d'Action du Sud Est contre le Harcèlement Sexuel remercie l'association IDEH qui a collaboré à la recherche et à la rédaction de ce rapport, aux organisations Fanm Deside, OFAV, ADHESE, SOFA Sud-est, REFOJ, AJSE et la Flore des femmes

Nos remerciements vont également aux équipes d'enquêteurs-trices, aux écoles qui nous ont permis de récolter les données.

HEARTLAND
ALLIANCE
INTERNATIONAL



Table des Matières

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
Présentation du Groupe d'Action	5
Contexte de l'étude	6
Objectifs de l'enquête	8
Méthodologie	9
Stratégie de l'Action :	9
Chaine d'impact	9
Description des Activité réalisé	10
Effet et Impact de l'enquête	10
Témoignage	11
Analyse des questionnaires de l'enquête	12
Recommandation	15
Conclusion	15
Prise de vue des focus groupe	15

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CEDAW /CEDEF	Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CONVENTION BELEM DO PARA	Convention pour la Prévention, la Sanction et l'Élimination de la Violence faite aux Femmes
GASECHS	Groupe d'Action du Sud Est contre le Harcèlement Sexuel
HAI	Heartland Alliance Internationale
IBERS	Institut du Bien –Etre Social
IDEH	Initiative pour un Développement Équitable en Haïti
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
OIT	:Organisation Internationale du Travail
ONU FEMMES	Organisation des Nations-Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
ONU	Organisation des Nations Unies
PIDESC	Pacte International relatif aux Droits Économiques Sociaux et Culturels
RSMLAC	:Red de Salud de las Muyeres Latinoamericanas y del Caribe
SOFA	:Solidarite Fanm Ayisyèn

Présentation du Groupe d'Action

Le Groupe d'Action du Sud Est contre le Harcèlement Sexuel est composé d'un ensemble d'organisation dont Fanm Deside, Organisation Fanm Vanyan Wolf (OFAVW), Association des Hommes Dévoués du Sud Est (ADHESE), SOFA Sud-est ,Rezo Fanm organise Jakmel (REFOJ), Association des Journaliste Reporter d'Image du Sud Est (AJSE) et La Flore des femmes et une représentante de Institut du Bien Etre Social et de Recherche (IBESR).

Il a été créé sur l'initiative de l'IDEH qui depuis l'année 2011, a entrepris un travail de plaidoyer pour sensibiliser le grand public, mobiliser les organisations de la société civile, afin d'inciter les décideurs à réagir et adresser ce problème de harcèlement sexuel qui constitue un obstacle majeur à la participation des femmes et filles dans le processus de développement du pays.

Les différentes actions de mobilisation et de sensibilisation ont conduit à un partenariat entre IDEH et diverses associations du département du sud est, ce partenariat entamé depuis 2011 a abouti à la création du Groupe action du Sud Est contre le Harcèlement Sexuel en Avril 2014.

Le groupe d'action du sud est créé afin de réunir tous les acteurs concernés et sensibilisés autour de la problématique du harcèlement en vue de réaliser une action concertée et pérenne.

La stratégie d'action du GASECHS repose sur trois éléments : Le plaidoyer, La formation et la prise en charge

- Le Plaidoyer comprend des activités de sensibilisation, d'information et de formation le lobby et des Enquêtes
- La formation du public et des acteurs clés
- La Prise en charge comprenant l'accompagnement psychosocial, et le suivi légal

Contexte de l'étude

Le harcèlement sexuel est un ensemble de gestes, d'attitudes, de paroles, ayant une connotation sexuelle et susceptibles de porter atteinte à la dignité d'une personne devenant alors victime, et voyant sa dignité, son intégrité morale et physique atteintes.

Le harcèlement sexuel dans le milieu du travail en Haïti, reste encore un phénomène tabou ou la victime qui le subit est souvent condamnée au silence et à l'acceptation de sa souffrance, sous peine de perdre son emploi et de rejoindre le rang des chômeurs, déjà catastrophique en Haïti, avec un taux dépassant les 70 % de la population active. Les cas de harcèlement sexuel dénoncés sont rares et font l'objet de doute à l'endroit des personnes qui les auraient révélés. Pire, le phénomène aurait atteint (selon les dires) une proportion démesurée à l'encontre de jeunes scolaires ou étudiantes astreintes dans leur établissement scolaire à cette forme de marchandage sexuel couramment appelé «**Bouboun Pou Nòt**¹». Le droit de cuissage² dans les administrations publiques, les entreprises privées, les ONGs est tout aussi courant. De même, il est répandu que les femmes et filles travailleuses domestiques (filles en domesticité, employées de maison) sont souvent victimes ou exposées à des violences sexuelles extrêmes (viol, harcèlement) de la part du mari, du fils ou autre homme vivant dans le foyer d'emploi.

Le harcèlement sexuel est aussi un phénomène très peu étudié, ce qui donne cours à des estimations non vérifiées, mais préoccupantes. De manière empirique, on a estimé à 75% de travailleurs (femmes et hommes) qui seraient victimes de harcèlements sexuel et moral (chantages, discriminations, pressions, de toutes sortes).

Plus de 63% d'entre eux/elles auraient eu des relations sexuelles avec leurs employeurs ou supérieurs hiérarchiques immédiats pour conserver leur emploi. Cependant, si le taux de

¹ Une étude réalisée par la SOFA en 2009 dans le cadre de sa campagne «Se Ra, Se Ta » avec le RSMLAC à Laschobas dans le Plateau Central atteste de ce phénomène très courant dans les écoles.

² Le phénomène du droit de cuissage a été souvent dénoncé, comme une pratique fréquente dans les différents gouvernements successifs en Haïti . Comme le viol, cela a été une pratique répressive envers les femmes sous Duvalier. Des gouvernements comme celui d'Aristide, de Préval, et de Michel Martelly en sont éclaboussés par des scandales publics mettant en cause de hauts dignitaires de ces régimes.

prévalence est peu connu, les manifestations le sont moins. Peut-on compter le nombre de scandales qui éclatent souvent dans des administrations connues, impliquant même des fois de hauts dignitaires autour de ces questions de harcèlement, de «droit de cuissage» de viol ... contre des femmes qui, parce que sans protection, ni défense sont condamnées à contenir leur colère, mettant une sourdine à la vérification des faits.

D'où l'objectif de cette présente étude sur le «**Harcèlement sexuel dans le milieu scolaire dans le sud est** » qui vise à récolter des données dans tous les domaines ou secteurs touchés par ce fléau, afin d'établir l'ampleur de cette problématique dans le pays, pour un meilleur plaidoyer visant son éradication

Antécédents légaux et institutionnels sur la problématique du harcèlement sexuel en Haïti

À côté de nombreux défis, les progrès dans le domaine des droits humains des femmes sont indéniables. Grâce à la lutte des mouvements féministes et celle des organisations de droits humains, partout dans le monde, l'ordre injuste d'exclusion des femmes et de violation de leurs droits est remis en cause. Aujourd'hui le patriarcat et son cortège de discrimination, est ébranlé. Ce qui a fait changer beaucoup de choses et augmenter les acquis en faveur du triomphe de l'Etat de droit, de justice sociale, et de l'égalité homme / femme.

En ce qui a trait à l'accès des femmes au travail décent, juste, et non discriminatoire, les pressions des peuples ont obligé à la création par l'ONU de deux (2) instances clés : l'OIT et ONU Femmes³. De manière spécifique, l'ONU se dote d'autres structures comme le Conseil du Statut de la Femme, afin de monitoring et de surveillance soutenus du respect des droits des femmes, sans distinction de couleur, de race, de classe, de religion etc.

À ces mécanismes à portée internationale, s'ajoutent d'importants instruments internationaux comme le PIDESC,⁴ les Conventions CEDAW et Belém Do Para qui, dès leur ratification par les Etats parties, accordent des conditions de sécurité à toutes les femmes pour le plein exercice de leurs droits, et aussi bien pour leur protection vis-à-vis de toutes formes de violences. Il revient

³ La transformation de UNIFEM à ONU Femmes est très récente.

⁴ Le PIDESC est ratifié le 31 janvier 2012 par le Parlement Haïtien, soit plus de 50 ans après son adoption par l'ONU. Après maintes réclamations, la loi portant ratification du PIDESC a été finalement promulgué dans le Moniteur après avoir passé plus d'une année dans les tiroirs du président Michel Joseph Martelly

aux Etats signataires de créer des conditions (mécanismes et structures) pour la matérialisation de ces ensembles de dispositions. C'est notamment le cas en matière du *"harcèlement sexuel des femmes dans le milieu du travail"*, où il revient aux Etats parties d'adapter les Accords, Conventions, Pactes, aux législations nationales, permettant ainsi de légiférer et d'optimiser au maximum les structures de sanctions, [d'éducation] existantes.

Dans le cas d'Haïti, généralement on fait valoir le manque de moyens légaux (lois, mécanismes de justice, définition...) pour punir les agressions relevant du harcèlement sexuel contre les femmes. Il s'agit d'arguments relevant de «faux fuyants» non justifiés en la matière. Au regard de ces accords, pactes, conventions ci-haut mentionnés, l'Etat haïtien en tant que signataire, est dépositaire de nombre d'outils l'habilitant à mobiliser autant de moyens pour légiférer, prévenir, punir... de manière à enrayer le fléau, socialement inacceptable que représente le harcèlement sexuel contre les femmes en plein milieu du vingt-et-unième siècle.

Objectifs de l'enquête

De manière générale, l'enquête cherche à contribuer à la réduction de la violence sexuelle dans le milieu scolaire dans le département par la constitution d'une base de données pouvant aider au plaidoyer apte à porter les institutions étatique à développer et à mettre en place des mécanismes de prévention, de protection des cas de harcèlement sexuel dans établissement scolaire.

Ainsi les objectifs d'une telle enquête visent à :

1. Connaître l'ampleur de la violence sexuelle envers les filles, dans les milieux scolaires en particulier du harcèlement, ou encore l'ampleur des actes de persécution et de marchandage ;
2. Evaluer la perception, le niveau de connaissances et les attitudes des groupes cibles à accepter ou à dénoncer la violence vécue directement ou en tant que témoin ;
3. Enfin, le but de l'étude consiste à obtenir des recommandations de la part des enquêté-e-s aux fins d'un plaidoyer plus systématique, et plus apte à influencer le changement des politiques publiques nationales, ainsi qu'à l'application des mécanismes institutionnels capables de contribuer à la réduction de ce fléau.

Méthodologie

La méthodologie de type qualitatif et quantitatif a été adoptée de manière à saisir les données aussi bien subjectives qu'objectives chez l'enquêté-e surtout au niveau de sa perception et de son comportement face aux situations vécues. Sur le profil personnel de chaque enquêtée, en particulier sa situation sociale susceptible d'influencer son attitude, et de l'autre,

Outils : Entrevues structurées et semi structurées, 305 questionnaires de deux(2) pages avec des questions ouvertes et fermées.

Stratégie de l'Action :

L'équipe d'enquête était ainsi constituée : Une(1) Coordinatrice d'enquête, quatre (4) chefs d'équipe, huit(8) Enquêtrices et enquêteurs de la GASECHS (Groupe d'Action Sud Est contre le Harcèlement Sexuel)

Une journée de formation avec les enquêtrices a eu lieu afin de se familiariser avec les outils de l'enquête, suivi des séances de simulation.

L'enquête a été effectuée dans 20 établissements et sur 5 communes du département du Sud Est communes du département du Sud Est ; Jacmel, Baint, La Vallée, Cayes-Jacmel, Marigot.

26 focus groupes ont été réalisés avec 245 participantes et 305 questionnaires individuels ont été distribués

Chaîne d'impact

- Les enfants comprennent le concept de l'harcèlement sexuel et sont sensibilisés sur la question du genre
- Donnent plus d'importance aux droits des femmes.
- Les Directeurs d'école prennent conscience des effets négatifs de l'harcèlement sexuel sur la réussite scolaire des enfants
- La communauté devient plus motivée à défendre les mauvaises pratiques, d'agression sexuelle

Description des Activités réalisées

Activité	Quantité	Nbre de Participantes
Formation	1	13
Focus groupes	26	245
Enquête individuel		305

Effet et Impact de l'enquête

Il y a un fort engouement des élèves et des professeurs sur la problématique, nombreux parmi les élèves qui se disent prêts à parler des actes de harcèlement sexuel et elles ont raconté leurs propres histoires et ceux des camarades et des amis.

Il y a des directeurs qui ont avoué être conscient de la problématique, que le harcèlement sexuel est vraiment un obstacle à l'émancipation des filles et des femmes dans la société haïtienne.

Selon les témoignages des filles et selon le constat des enquêtrices et des chefs d'équipe, l'administration des écoles sont dirigées par des hommes, il y a des femmes mais elles sont autre que des secrétaires et des préfets de discipline et n'ont aucun pouvoir de décision.

Certains élèves ont déclaré qu'elles subissent la discrimination à cause de leurs sexes, certains professeurs de mathématiques préfèrent donner des explications aux garçons qu'aux filles sous prétexte que cette matière est destinée aux garçons, elles pensent que c'est un problème sérieux.

Dans les focus groupe les élèves nous confie que les filles n'ont aucune difficulté à intégrer l'école, elles sont des victimes de harcèlement sexuel par leurs professeurs, par des élèves et dans leur communauté par des personnes en position d'autorité, beaucoup d'entre elles abandonnent l'école au cours de route parce qu'elles tombent enceinte ou n'ont pas de possibilité de payer l'écolage, ou les parents pensent que la 6^{ème} année fera l'affaire pour une fille, car elle a un trésor entre les jambes, certains parents accorde beaucoup plus de possibilité aux garçons qu'aux filles.

Elles ont énuméré différentes causes :

- Problème d'éducation sexuelle
- Inégalité de genre
- Les mentalités
- Problème économique
- La démission des parents
- Les stéréotypes sexistes
- La manque d'information et de formation des directeurs, des professeurs, des parents et des élèves

Il y a des filles qui ne voulaient pas exprimer leurs idées mais les enquêtrices pouvaient voir qu'il y avait de la peur et de la tristesse sur leur visage, elles nous ont fait savoir que si c'était dans une autre espace elles pouvaient nous en parler d'avantage, les enquêtrices ont réalisé deux séances de sensibilisation sur le harcèlement sexuel pendant l'enquête, ces séances ont été sollicité par le directeur d'un des établissements scolaire.

Témoignages

1. Une fille de 17 ans qui ne voulait pas répondre au questionnaire, ses camarades nous a dit qu'elle les raconte souvent des histoires de harcèlement sexuel qu'elle subisse, Ses camarades les a encouragé a nous parler elle raconte que c'est un professeur et ses parents l'empêche d'en parler sous prétexte qu'elle va salir l'image du professeur qui es une personne respectueux dans la communauté, elle nous a confié qu'elle a toujours peur quand elle rentre en salle de classe et même quand elle croise celui ci dans les ou dans une autre espace, elle a déjà pensé a s'enfuir de chez ses parents.
2. Une fille de 16 ans qui a été tout d'abord victime de harcèlement sexuelle tout près de chez moi dans une autre école par un professeur, il l'a amené jusqu'à la violer, la fille était tombé enceinte, quand ses parents ont appris la nouvelle, ils ont invité le professeur dans une rencontre et les parents ont exigé la fille a épouser le professeur, elle ne va plus a l'école ca fait trois ans, elle est maintenant mère de trois enfants.

Analyse des questionnaires de l'enquête

- ✓ Le personnel masculin de l'école fait souvent des blagues au sujet des femmes ou des élèves sur 302 répondantes, 169 disent oui soit 55,96% et 133 disent non soit 44,04%
- ✓ Pour les hommes, c'est pareil. Ils subissent des blagues continuelles de la part des femmes à l'école. Sur 295 répondantes 113 disent oui 38,31% ,182 disent non soit 61,69%
- ✓ Souvent les élèves et professeurs veulent toujours toucher les fesses, les seins ou le corps des filles sur 300 répondantes 159 disent oui soit 53,00%, 141 disent non soit 47,00%
- ✓ Les filles de l'école touchent les hommes aussi sur 300 répondantes 114 disent non soit 38,00% et 186 des répondantes disent non soit 62,00%
- ✓ En général les professeurs ou le directeur invitent les filles de l'école à sortir sur 294 répondantes 121 disent non soit 41,16%, 173 disent non 58,84%
- ✓ En général les filles trouvent toujours un petit copain parmi leurs professeurs ou les membres de la direction de l'école ; sur 291 répondantes 125 disent oui soit 42,96%, 166 disent non soit 57,04%
- ✓ Pour réussir ses examens une fille doit se laisser courtiser sur 295 répondantes 67 disent non soit 22,71%, 228 disent non soit 77,29%
- ✓ Une fille qui ne peut pas payer l'écolage a intérêt à séduire pour pouvoir continuer l'école sur 296 répondantes 36 disent oui soit 12,16%, 260 disent non soit 87,84%
- ✓ Sur 301 répondantes, 173 disent n'avoir jamais été invité a sortir en week end avec le directeur ou professeur soit 57,48% ; 47 disent avoir été invité a sortir une fois soit 15,61% , 47 disent avoir été invité quelque fois soit 15,61%, 27 répondent qu'elles ont été invité beaucoup de fois soit 8,97% 121 des 301 répondantes se sentent harcelé par cette invitation soit 40,20% , 78 des répondantes ne se sentent pas harcelé par l'invitation soit 25,91%
- ✓ Des 300 répondantes 206 disent que le directeur ou professeur ne leur a jamais fais une cour empressé soit 68,67% ; 24disent que c'est arrivé une fois soit 8,00% ; 26 disent c'est arrivé quelque fois soit 8,67% ; 33 disent que cela s'est produite beaucoup de fois soit 11,00% ; 92 des 300 répondantes se sentent harcelée par cette situation soit 30,67%, 92 des 300 répondantes ne se sentent pas harcelées par cette invitation a sortir soit 30,67%

- ✓ Sur 296 répondantes 194 disent que le directeur ou professeur ne leur a jamais n'avoir jamais été assuré de réussir les examens soit 65,54% des répondantes; 22 disent une fois soit 7,43% ; 39 disent quelque fois soit 13,18% ; 23 disent beaucoup de fois soit 7,77% des répondantes face a cette assurance en échange de quelque chose d'autre 83 des 296 répondantes se sentent harcelée par cette promesse soit 28,04% ; 99 ne sentent pas harcelée soit 33,45%
- ✓ Sur 293 répondantes 206 disent n'avoir jamais été la petite amie du directeur ou du professeur et qu'il leur a admis a l'école soit 70,31% ; 20 disent l'avoir été une fois soit 6,83% ; 38 disent quelque fois soit 12,97% et 17 disent beaucoup de fois soit 5,80% ; 80 des 293 répondantes se sentent harcelée par la situation soit 27,30% et 99 ne sentent pas harcelée soit 33,79%
- ✓ Des 300 répondantes 203 disent que le directeur ou professeur ne leur a jamais de leur renvoyer de l'école si elles ne sortent pas avec lui soit 67,67 %, 32 disent avoir été menace une fois soit 10,67%, 43 disent l'avoir été quelque fois soit 14,33%, 17 disent avoir été menace beaucoup de fois soit 5,67% ; 100 des 300 répondantes se sentent harcelées suite a cette menace soit 33,33%, 87 des 300repondantes ne sentent pas harcelée par cette menace.
- ✓ Sur 299 répondantes 40disent qu'une fois le directeur ou professeur leur a parle de sa vie sexuelle ou leur a questionne sur la leur soit 13,38%, 42 disent quelque fois soit 14,05%, 33 disent beaucoup de fois soit 11,04% ; 103 des répondantes se sentent harcèle par cette situation soit 34,45%, 80 des répondantes ne se sentent pas harcelée soit 26,76%
- ✓ Des 296 répondantes 18 disent que le professeur ou directeur a pris leurs notes ou les a renvoyé de l'école une fois pour avoir refuse ses avances soit 6,08%, 26 disent que ca leur est arrive quelque fois soit 8,78%, 14 disent avoir été renvoyé beaucoup de fois soit 4,73%, 57 des 296 répondantes se sentent harcelées par la situation A pris vos notes ou vous a renvoyer de l'école parce que vous avez refusé ses avances.
- ✓ 13 sur 293 répondantes disent avoir été force a couche avec le directeur ou professeur une fois soit 4,44%, 7disent l'avoir été quelques fois soit 2,39%, 9 disent l'avoir été beaucoup de fois soit 3,07% ; 30 des 293 répondantes se sentent harcelée par la situation

- ✓ 10 des 269 répondantes disent que le directeur ou professeur leur a courtoisie lorsqu'elles sont venu s'inscrire soit 3,72%, 4 disent que s'est arrive quelque fois soit 1,49%, 21 des 269 répondantes se sentent harcelée par cette situation.

Face à la situation de chantage sexuel :

11 des 295 répondantes acceptent le marchandage soit 3,73%

211 des 295 répondantes aimeraient porter plainte soit 71,53% ;

206 des 297 répondantes en parlent a leurs parents soit 69,36 %

167 des 294 répondantes quittent leur école

139 des 294 répondantes pensent qu'il serait trop risque de porter plainte soit 47,28%

79 des 297 répondantes jouent le jeu mais sans lui donner ce qu'il veut ?

Mon directeur me demande de sortir avec lui ; 7 des 298 répondantes trouvent cette situation normal soit 2,35% et 291 le trouvent anormal soit 97,65%

- ✓ Je suis forcée de me montrer "gentille" avec un professeur ou membre de la direction pour garder ma bourse scolaire 15 des 297 répondantes trouvent cet attitude normal soit 5,05% et 282 le trouvent anormal soit 94,95%.

Recommandation

Les élèves proposent des séances d'information et de sensibilisation avec les professeurs, les directeurs d'écoles, les élèves, les parents, les leaders ainsi que les autorités religieuses et étatiques pour les sensibiliser afin de diminuer le taux des harcèlements sexuels dans les écoles et dans les communautés, elles proposent aussi des émissions de radio.

Conclusion

La majorité des élèves ne savent comment réagir en cas de discrimination et en cas de harcèlement sexuel, elles ne connaissent que Fanm Deside et la SOFA pour les cas de violence sexuelle et de violence conjugale, cette enquête a permis au Groupe d'action de démontrer que le problème est bel et bien réel dans le département du sud est et selon les dires des élèves, la majorité d'entre elles ont déjà été victimes d'une forme de harcèlement sexuel et surtout dans les zones éloignées du département qui n'ont pas accès ni à l'information ni à la formation.

Le groupe doit préparer un plan pour combattre le harcèlement sexuel et intervenir surtout dans les milieux ruraux.

Prise de vue des focus groupe



Pendant l'enquête on a réalisé deux séances de sensibilisation avec les élèves de cette école c'était un groupe mixte, ils étaient au nombre de 125 dont, quatre vingt(80) filles et quarante cinq(45) garçons cette séance a été sollicitée par le directeur de cet établissement scolaire.

